



CSA DU 20 FEVRIER 2023

DECLARATION LIMINAIRE

Madame la Rectrice, Mesdames et Messieurs les Membres du CSA,

Ce CSA se déroule en plein mouvement social contre la réforme des retraites, véritable régression sociale. Les journées de grève et de manifestations ont été fortement suivies et l'opinion publique, dans son ensemble, a bien compris que cette « réforme » est injustifiée, injuste et brutale. Le gouvernement restant, pour l'instant, sourd aux revendications exprimées par la majorité de la population, l'interprofessionnelle a décidé de durcir le mouvement de contestation à partir du 7 mars. La FSU portera dans la suite de ce mouvement ses revendications pour une retraite à 60 ans, une revalorisation pour tous les personnels de l'éducation nationale et l'égalité femmes-hommes.

Dans ce contexte particulier, les personnels de l'Éducation nationale sont à la peine. Leur métier est devenu, pour un grand nombre d'entre eux, difficile, source de mal-être et de souffrance.. Vouloir les obliger à travailler quelques années de plus est un véritable affront.

La colère est d'autant plus grande chez nos collègues qu'ils n'ont, malgré les récentes annonces du ministre, aucune perspective réelle d'augmentation des salaires ni d'amélioration des conditions de travail ; bien au contraire.

Les suppressions de postes dans le second degré continuent dans notre académie alors que les effectifs par divisions ne cessent d'augmenter dégradant ainsi les conditions d'études de nos élèves. Les perspectives de rentrée avec des DGH contraintes, le projet de réforme de la voie professionnelle qui dénature profondément la vocation de l'École, les annonces du Ministre sur le Collège ne laissent aucun espoir aux collègues.

Depuis 8 mois, le Pacte est présenté par le président et le ministre comme l'un des deux outils de la « revalorisation inédite » des personnels. La « revalorisation socle » est bien éloignée des 10% promis par le candidat E. Macron. L'alternative proposée se résume à un fade « un peu pour quelques-uns et presque rien pour tous ». Sans compter que s'agissant de primes, elles ne compteront pas dans le calcul de la pension, qui en sera d'autant plus réduite. Le Pacte est la traduction macroniste du « travailler plus pour, peut-être, gagner plus » dans l'Éducation nationale. La FSU l'a donc dit et répété : le Pacte n'est pas une revalorisation ! Oser parler de revalorisation du métier d'enseignement sans parler enseignement, éducation ni conditions de travail et d'études met encore une fois en exergue toute l'estime qu'ont notre ministre et notre président pour nos métiers.

Ces mensonges et ce mépris du ministère envers ses personnels ne permettront sûrement pas de juguler la crise de recrutement que nous connaissons depuis de nombreuses années.

La FSU exige une revalorisation indiciaire à tous les niveaux de carrière, sans contrepartie et la programmation d'un plan de rattrapage des 15 à 20% des pertes de pouvoir d'achat de ces 20 dernières années.

Nos collègues AED et AESH, sont en but au même mépris, puisqu'ils devront encore attendre plusieurs mois pour percevoir les indemnités Éducation Prioritaire qu'on leur refuse injustement depuis ... 2015 ! La FSU exige que ces collègues soient traités à égalité avec les autres catégories de personnel et que soient mis en place des grilles indiciaires, et un droit à la mobilité.

Ce CSA va traiter entre autres de la carte scolaire du premier degré.

La FSU-SNUipp974 dénonce cette dotation insuffisante de 28 postes supplémentaires qui est bien loin de répondre aux priorités annoncées par le ministre et aux besoins de notre académie. Le manque criant de remplaçant-es, de maître-sses E, G, de psychologues scolaires en Rased, et de moyens humains pour réaliser l'inclusion (AESH, enseignant-es référent-es entre autres) auraient dû amener le Ministère à octroyer une dotation bien supérieure.

La réduction des inégalités scolaires si chère au Ministre, ne pourra se faire sans un véritable engagement national et académique. Dans un contexte où les conditions de vie des familles se dégradent fortement, où les conséquences de la crise sanitaire sont réelles sur les jeunes enfants qui pour certain-es ont de grandes difficultés à trouver leur place à l'école, où les enjeux sociétaux, culturels et environnementaux portés par l'École sont immenses, les moyens alloués au service public d'éducation sont insuffisants au vu des ambitions affichées à grand renfort de communication du Ministère.

Comme réponse à la problématique des inégalités scolaires que nous propose-t-on ? Une bonne petite dictée hebdomadaire, un resserrement toujours plus fort sur les fondamentaux et une heure de soutien effectuée en 6ème par les PE. C'est d'un changement de tonalité, d'une autre politique éducative, dont a besoin l'école pour réduire les inégalités. La FSU-SNUipp s'oppose à cette politique éducative et engage les enseignant.es à exercer leur liberté pédagogique dans le cadre des programmes en vigueur.

Il est urgent de donner à l'éducation les moyens dont elle a besoin, aux élèves qu'elle scolarise du temps pour les apprentissages au sein de la classe, aux personnels la considération qu'ils méritent.

La FSU dénonce ces projets scolaires du renoncement. Elle exige un plan d'urgence pour l'École à la Réunion qui passe par un fort engagement budgétaire pour ouvrir d'autres perspectives que celles annoncées. La FSU continue à demander le placement de toute l'académie de La Réunion en Education prioritaire.

Plus globalement, c'est un autre projet de société que la FSU porte. Ainsi dans le contexte actuel de mouvement social, la FSU appelle tous les collègues à se mobiliser à partir du 7 mars jusqu'au retrait du projet de réforme des retraites